

Affaires d'Italie

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **5 (1860)**

Heft 24

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-329136>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE MILITAIRE

SUISSE

dirigée par Ferdinand LECOMTE, major fédéral.

N° 24. Lausanne, 28 Décembre 1860. V^e Année.

SOMMAIRE. — Affaires d'Italie. — Rapport du Conseil fédéral sur les routes stratégiques. — Bibliographie. L'art de combattre l'armée française. — Nouvelles et Chronique. — SUPPLÉMENT. — Rapport de gestion du Département militaire fédéral pour 1859 (*fin*). — Correspondance. — Tableau des assemblées de la Société militaire fédérale.

AFFAIRES D'ITALIE.

Les opérations se bornent toujours à quelques escarmouches dans les Abruzzes, où les colonnes mobiles du général Pinelli poursuivent les bandes du colonel Lagrange, et aux travaux du siège de Gaëte qui n'avance que lentement.

Le 11 décembre la canonnade a été suspendue devant cette place pour des négociations, qui, paraît-il, n'ont pas abouti, et aux dernières nouvelles on s'attendait à voir sous peu recommencer le feu des batteries piémontaises, entr'autres de celles de Santa-Agatha et de Monte-Christo qui sont les plus avancées. Il est toujours question du prochain départ de la flotte française, ce qui serait le signal du dénouement, car en s'opposant au blocus du port l'amiral de Tinan rend la part fort inégale entre les deux adversaires aux prises.

Au fond ce n'est pas un siège que les Royaux soutiennent, puisqu'ils ont leurs derrières parfaitement assurés pour leur ravitaillement et même pour une évacuation en cas d'extrémités. Il est donc difficile de dire jusqu'à quand la diplomatie pourra faire prolonger la lutte. En attendant, les ordres du jour pleuvent, surtout de Gaëte, et l'on signale entr'autres une nouvelle proclamation du roi François II à ses peuples, remplies des meilleurs et des plus nobles sentiments, mais manifestés malheureusement un peu tard; on publie encore l'ordre du jour du 26 novembre annonçant leur dissolution aux corps envoyés dans les Etats-Romains. D'autre part l'armée piémontaise licencie ses hommes des réserves et le général Fanti, ministre de la guerre du roi Victor-Emmanuel, a adressé de Naples, en date du 12 décembre, un ordre du jour aux volontaires licenciés pour les remercier de leur belle conduite dans la dernière campagne :

Vos concitoyens, dit le ministre, vous salueront les meilleurs parmi les soldats,

parce que vous avez été fermes à votre poste, et parce que, appelés sous les armes par votre souverain, vous avez vaillamment combattu; ils vous salueront les meilleurs parmi les citoyens, parce que vous avez été dociles et obéissants à la loi qui, pour l'intérêt de l'Italie, vous impose une plus grande somme de service; aujourd'hui même, vous êtes tous prêts à accourir sous vos vénérés drapeaux, si l'étranger nous forçait à les déployer encore.

Le *Moniteur de l'armée*, feuille de Paris, publie les réflexions suivantes à propos du siège de Gaëte :

Le siège de Gaëte préoccupe beaucoup l'opinion publique en Europe, et cela se conçoit. De la prise de cette place ou de sa résistance prolongée peuvent découler des conséquences politiques fort graves. Les uns prétendent que Gaëte manque de tout et ne saurait se défendre longtemps, que la garnison ne demande qu'à se rendre; d'autres, au contraire, affirment que François II est résolu à résister jusqu'à la dernière extrémité; qu'il a une garnison forte, bien composée et bien décidée à faire jusqu'au bout son devoir; que la place est parfaitement et pour longtemps approvisionnée en munitions de guerre et de bouche; que l'armée sarde n'en saurait faire les approches avant un mois; qu'elle ne peut établir ses batteries avant deux mois, et battre en brèche avant quatre. En un mot, personne n'est d'accord et chacun parle et raisonne en conséquence du désir qu'il a de voir la place tomber ou se défendre vigoureusement.

Qui croire, de ceux qui font triompher sous peu de jours les troupes de Victor-Emmanuel, ou de ceux qui font résister pendant des années les soldats de François II?

S'il est difficile de se prononcer d'une manière absolue, pour ou contre, il est cependant une façon assez simple de raisonner par analogie, l'histoire en main et en faisant abstraction de toutes autres considérations que celles qui découlent des faits militaires en eux-mêmes.

Gaëte est surtout célèbre par le siège qu'elle a soutenu en 1806. Attaquée à cette époque par terre, comme aujourd'hui; attaquée par une armée française, peu nombreuse sans doute, mais pleine de valeur, elle a résisté longtemps. Or, si nous retraçons, dans une analyse rapide, les phases diverses par lesquelles ont dû passer l'attaque et la défense, nous aurons une idée, en thèse générale, de ce qui peut se produire aujourd'hui.

Pour notre compte, nous sommes fondé à croire que Gaëte est fort bien armée, fort bien approvisionnée et que sa garnison est aussi décidée à montrer de la vigueur que l'armée de siège à montrer de la bravoure.

Voici d'abord sur quoi nous basons notre croyance à ces divers égards :

1° Depuis plus de quarante ans, les souverains des Deux-Siciles concentrent tous les moyens d'action et de résistance dans Gaëte, forteresse, arsenal, citadelle, dernier réduit de leur monarchie. Les fortifications, déjà considérables, ont été

améliorées sur les fronts de terre, les batteries augmentées, casematées et armées avec du gros calibre. Or, ce qui existait sous le père du roi François II, ne peut pas ne point exister actuellement.

2° Ayant l'idée préconçue de quitter Naples pour se réfugier à Gaëte, le jour où il y serait contraint par la force des choses, le jeune souverain n'a pu dégarnir cette place de l'approvisionnement considérable *qu'elle conservait en tout temps* et qu'on avait *le plus grand soin d'y entretenir*.

3° Ayant eu à faire un choix dans une armée qui, somme toute, s'est montrée fidèle (surtout dans les rangs inférieurs) depuis le jour où le roi a semblé vouloir se défendre, ce prince ne peut avoir gardé ses moins bonnes troupes autour de lui.

Si donc, d'une part, les Piémontais de Victor-Emmanuel sont de bons soldats, bien commandés, prêts à tout pour arracher à François II le dernier boulevard de sa monarchie, d'un autre côté, François II est dans une bonne place, ayant tout ce qu'il faut pour faire une bonne défense, et les soldats qui lui restent lui sont dévoués.

Des deux côtés, les chances paraissent égales au point de vue de la valeur militaire et des approvisionnements. La mer est à peu près neutre. Voilà par conséquent une place qui se trouve dans un état analogue, en quelque sorte, à celui où elle était en 1806. Voyons comment les choses se passèrent à cette époque.

En 1806, l'attaque emploie 12,000 hommes, la défense 6,200.

L'attaque met en batterie 6 canons de trente-six, 28 de trente-trois, 40 de vingt-quatre, 15 de seize, 11 de douze et de trois, 6 obusiers de six pouces, 1 de cinq pouces et demi; 1 mortier de treize pouces, 9 de douze pouces, 15 de neuf et 1 de trois. — Total : 134 bouches à feu de divers calibres.

La défense met en batterie 20 canons de trente-six, 1 de trente-trois, 3 de trente, 50 de vingt-quatre, 2 de dix-huit, 33 de seize, 5 de six, 7 de quatre, 1 de trois, 2 de deux, 8 obusiers de six pouces, 1 de cinq, 7 mortiers de douze pouces, 12 de neuf, 1 de huit pouces, 1 de six et 4 pierriers. — Total général : 178 bouches à feu.

La reconnaissance de la place est faite, le 18 février 1806, sur les fronts de terre. On constate deux points sur lesquels on peut cheminer. Les premiers travaux sont dirigés sur ces deux points. Le 6 mars, l'attaque construit une batterie de mortiers et une de canons pour tirer à boulets rouges et pour bombarder. Elle établit ces batteries à neuf cents et à douze cents mètres de la place. Le 21 mars, elle les arme de six mortiers et d'une pièce de 24. Ces batteries tirent quatre-vingts coups de six heures du matin à neuf heures, sans produire d'effet.

La place répond par le tir de plus de quarante bouches à feu dirigées contre les batteries françaises; elle ne parvient même pas à les écrêter.

Le gouverneur, sommé, refuse de capituler. Une batterie de 6 canons de 24 est armée à l'extrémité du long faubourg qui n'est point encore aujourd'hui en possession de l'armée sarde.

Le 5 avril, on fait jouer une troisième batterie qui, après trente coups, est démontée par le feu très supérieur de la place.

Ces dernières mesures étant reconnues inutiles et bonnes seulement à encourager l'ennemi, l'assiégeant ouvre la tranchée dans la nuit du 9 au 10 avril, en débouchant du faubourg, à quatre cents mètres du chemin couvert par le mont Atratina sur le Monte-Secco. Des ateliers pour la fabrication du fascinage et du gabionnage sont établis dans les bois de Fondi, à plusieurs lieues de la place.

Dans la nuit du 16 au 17 avril, on débouche du Monte-Secco sans être inquiété de la place. L'artillerie construit deux batteries nouvelles sur le plateau.

Le 25 au matin, la garnison fait une petite sortie pour détruire ces batteries : elle est repoussée.

Les choses marchent régulièrement pour l'attaque et pour la défense jusqu'au 18 août, époque où la brèche étant faite, après la construction *de deux parallèles et de vingt-quatre batteries*, la place prête à être prise d'assaut, capitule.

Telle est l'analyse très sommaire des faits qui ont lieu devant Gaëte en 1806, faits d'où nous pouvons, ce nous semble, arriver à la proposition mathématique, ou, si l'on veut, au problème suivant :

Gaëte ayant un bon gouverneur, le prince de Hesse-Philipstadt, et une bonne garnison de 6,000 hommes en 1806, avec des fortifications en bon état et un nombre de bouches à feu supérieur à celui de l'assiégeant, ayant la mer pour elle, a pu résister six grands mois à une armée française de 12,000 hommes, armée vigoureuse et bien commandée. Combien Gaëte tiendra-t-elle de temps en 1860, se trouvant dans des conditions à peu près analogues ? C'est-à-dire ayant pour elle :

Un bon gouverneur, le général Vial ;

Un bon commandant de troupes, le général Bosco ;

Une bonne et forte garnison de 14 à 15,000 hommes ;

Un jeune roi pour encourager les efforts de la défense ;

Des fortifications en bon état et bien armées ;

La mer neutre et des approvisionnements considérables ;

Ayant contre elle :

Une armée de 30 à 35,000 hommes et une artillerie formidable.

Nous ne pouvons, sans doute, prévoir à l'avance, quel sera le degré de tenacité de la défense, nous ne pouvons raisonner, pour ainsi dire, qu'en ne tenant compte que des obstacles matériels à vaincre de la part de l'attaque.

Or, dans cette hypothèse, l'armée sarde, avant d'ouvrir sa première parallèle entre le Monte-Atratina et le Monte-Secco, à cinq ou six cents mètres de la place, doit construire des batteries entre le faubourg et les dunes, sur le Monte-Atratina lui-même, de façon, sinon à éteindre du moins à ralentir le feu de la place sur les fronts d'attaque. Pour construire ces batteries, les armer, à portée de boulet des ouvrages de Gaëte, il faut du temps et des travaux. Cela fait, les troupes de Victor-Emmanuel ont à ouvrir la tranchée, à cheminer vers une seconde, peut-être vers une troisième parallèle par des boyaux de communication en zig-zag, à construire et à armer des batteries, enfin à s'approcher assez pour battre en brèche et donner

l'assaut, opérations régulières, communes à tous les sièges poussés jusqu'au pied de l'escarpe.

Nous estimons que si l'artillerie piémontaise n'a pas sur l'artillerie de Gaëte une supériorité bien marquée, si les défenseurs font leur devoir comme les attaquants, et si rien d'ailleurs ne vient gêner la défense ni l'attaque, Gaëte, bien attaquée, bien défendue, doit faire une résistance de plus de six mois.

P. S. Les nouvelles du 23 décembre annoncent que le feu des assiégeants a repris avec vigueur.

La dernière session de l'Assemblée fédérale s'est longuement occupée de questions militaires, et entr'autres de quatre objets de haute importance.

Deux des solutions proposées ont été ajournées à une prochaine session, savoir : la réorganisation du recrutement de la cavalerie et la construction de quelques routes stratégiques dans nos Hautes-Alpes.

Une troisième question, celle de l'armement de l'infanterie, a reçu une solution partielle; les Chambres n'ont décidé l'achat que de 23 mille fusils rayés, vu qu'il n'était pas matériellement possible, pour le moment, d'en obtenir davantage des fabriques.

Enfin la réforme de l'habillement et de l'équipement a abouti au résultat prévu : suppression de l'habit de grande tenue pour l'infanterie; introduction de la tunique; du chapeau pour les carabiniers et le génie, maintien des épaulettes; buffléterie noire, ceinturon et cartouchière, etc. Bon nombre de détails ont été laissés au règlement et à la compétence du Conseil fédéral.

Nous donnons ci-dessous le message du Conseil fédéral sur les routes stratégiques.

RAPPORT

du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale, touchant les routes militaires dans les Alpes.

(Du 29 novembre 1860)

TIT.,

Par arrêté du 20 juillet 1860, le Conseil national nous a invités à examiner et à préavisier la question de savoir si le Haut-Valais ne pourrait pas être relié avec l'intérieur de la Suisse par une route militaire.

Nous avons déjà auparavant, savoir le 23 mai 1860, autorisé notre département militaire à faire des études sur les communications à établir entre le Haut-Valais et la Suisse centrale et orientale.

Ces études entreprises sous la direction supérieure de l'inspecteur du génie, M. le colonel Aubert, par des officiers du génie, ont été continuées jusqu'à l'entrée de l'hiver; elles sont terminées sauf quelques levés de détail et plans.